

## A propos du budget 2012

Le conseil municipal du 26 mars dernier était principalement dédié aux questions budgétaires. Plusieurs points ont attiré notre attention.

Le compte administratif 2011 fait apparaître, d'un côté un important « reste à réaliser » générant un report de recettes de 1 074 738 euros sur 2012 et, de l'autre, un emprunt annuel d'un montant de 1 200 000 euros !

Cela traduit deux faits :

- l'équipe municipale n'a pas su gérer correctement l'ensemble des travaux prévus. Leur financement n'a pas été en phase avec leur exécution ;
- l'emprunt réalisé fin 2011 n'était pas nécessaire dans sa totalité. Il générera le paiement inutile d'intérêts (environ 35 000 euros) et augmentera la durée résiduelle de la dette.

Il serait temps que l'équipe municipale apprenne à maîtriser les techniques financières afin de mieux gérer les deniers communaux.

Dans le même registre d'économie de l'argent public, il faudrait que nos élus prennent conscience du coût de leur manque de réflexion globale.

La non prise en compte de la création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) dans les travaux initiaux du PLU impose aujourd'hui à la commune, d'avoir une nouvelle fois recours à un autre cabinet d'urbanisme pour son accompagnement dans la réalisation de ce projet. Coût de l'opération sur le budget « investissement 2012 » : 124 234 euros !

Si nous y ajoutons les 30 000 euros, votés le 21/11/11 pour l'étude comparative de 10 pages, dont beaucoup de photos, sur le choix du site pour la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal, cela représente plus de la moitié des fonds nécessaires pour terminer le projet de « la grange aux dîmes » !

$35\,000\text{ €} + 124\,234\text{ €} + 30\,000\text{ €} = 189\,234\text{ €}$  de dépense discutables !  
Est-ce vraiment cela un budget « vertueux et courageux » ?

Pour plus d'informations, rejoignez-nous très nombreux sur notre site [www.vivreafondettes.fr](http://www.vivreafondettes.fr) .